



**Monsieur Olivier Véran, Ministre de la Santé et des Solidarités**  
**Et**  
**Monsieur Jérôme Salomon, Directeur Général de la Santé.**

**Objet :** Requête quant à la création d'une commission nationale de suivi Covid longs avec participation des représentants médicaux, indépendants libéraux, praticiens hospitaliers et associations d'usagers du système de santé.

Messieurs,

Depuis le début de la crise Covid-19, l'UPGCS, acteur de terrain, s'est impliquée dans l'information des usagers et la remontée des alertes vers la cellule de crise.

Nous attirons votre attention sur **la souffrance et la symptomatologie des victimes de complications au long cours post infection virale.**

Les médias s'emparent timidement du sujet alors que sur les réseaux sociaux, les témoignages abondent.

Fort malheureusement et contre toute éthique scientifique et médicale, le diagnostic « effet psychosomatique lié au contexte épidémique angoissant », a déjà été apposé. On relève là une habitude française d'un étiquetage hâtif des pathologies méconnues et de l'absence de lien de cause à effet. Nos voisins britanniques, après reconnaissance officielle des complications post Covid, ont mis en place de réelles études et une prise en charge de ces malades « au long cours ».

Actuellement, un groupe de députés dépose un projet de loi pour :

- *la reconnaissance de ces personnes - statut « ASC-19 »*
- *un suivi médical des malades du covid-19 souffrant de symptômes persistants.*
- *remboursement de chaque médicament prescrit par un médecin visant à apaiser les symptômes des patients*
- *un temps partiel thérapeutique ou poste aménagé.*

Cependant, si nous ne pouvons qu'adhérer à ce projet de loi, les observations que nous avons menées avec un groupe de médecins libéraux et hospitaliers, nous amènent à en craindre des limites évidentes :

« Créer des unités de soins sans concertation pluridisciplinaire c'est courir le risque d'une prise en charge pluri-spécialisée sans différentiel et sans mise en évidence de cause à effet. Or, actuellement les malades présentant ce type de complications n'affichent pas une clinique habituelle. »

# UPGCS



Union pour la Prévention et la  
Gestion des Crises Sanitaires

Partenariat Soignants/Patients pour une Médecine Humaine

C'est grave et outre l'absence de prise en charge adaptée, cela conduit à deux étiquetages trop hâtifs voire scandaleux car ils excluent d'autres hypothèses à explorer !

- La qualification psychosomatique
- Et la classification syndrome « fatigue chronique » (encéphalomyélite myalgique) piste envisageable mais sans étiologie avérée scientifiquement à ce jour.

Dans le contexte qui nous intéresse, le point de départ est l'infection à la Covid-19 chez les sujets asymptomatiques, pauci-symptomatiques ou sévèrement symptomatiques.

Face à ce virus émergent, il apparaît opportun de mettre en place une coordination de toutes les observations scientifiques et médicales.

Si une plateforme existe à Tourcoing après des mois de retard, (annoncée dès juin dernier), elle exclut les acteurs de terrains à savoir, les médecins libéraux, les médecins hospitaliers et les associations représentant les usagers du système de santé.

Nous ne nous attarderons pas sur l'enquête actuellement en cours au Sénat, mais il conviendrait d'éviter que s'installent les mêmes doutes sur la gestion des complications au long cours post Covid.

**C'est pourquoi, nous revendiquons solennellement, la création d'une commission de suivi Covid qui pourraient intégrer des représentants des médecins libéraux, des hospitaliers et d'associations d'usagers du système de santé, dont l'UPGCS.**

La Direction Générale de la Santé a montré dans d'autres contextes, sa capacité à gérer les échanges participatifs entre différents acteurs lors de la mise en place de ce type de commission ou « comité », avec la possibilité d'y suivre « des patients tests ». Les médecins hospitaliers et libéraux ont acquis une compétence de terrain lors de ces 10 derniers mois et ont mis en place un réseau d'échanges d'excellence qu'il serait regrettable de laisser inexploité. N'attendons pas d'être dépassés par nos voisins européens.

Dans l'attente d'une réponse conforme aux besoins des malades victimes de complications au long cours, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Pour l'UPGCS

Annie Notelet, présidente, Elise Carboulec, vice-présidente et Le Docteur Guy Bellaïche, membre du comité scientifique.  
Escautpont, le 12/10/2020

Dr BELLAÏCHE Guy